

**A compter du 1^{er} janvier 2021,
pour le paiement de vos impôts,
votre interlocuteur sera :**

le service des impôts des particuliers (SIP) de Saint-Malo

38, boulevard des Déportés - CS 31702 - 35417 SAINT-MALO CEDEX
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 sans RDV
Sur RDV le lundi, mardi et vendredi de 13h30 à 16h15

Renseignements et prise de RDV dans votre espace personnalisé sur impots.gouv.fr,
en appelant le **0 809 401 401** ou 02 99 40 61 30

Concernant le paiement de vos factures locales
(eau, ordures ménagères, cantine, crèche, garderie, ...),
la **trésorerie de Dinard** reste votre interlocuteur.

Vos solutions pour payer



**en espèces chez un buraliste
partenaire agréé**
(en espèces dans la limite
de 300 € ou par carte bancaire)

À Dinard

Aux Remparts, rue Ernest Renan
Le Brazza, 5 place de la République
Beau Rivage Hôtel, 2 bld des Maréchaux
La Richardais
Rive Gauche, 2 place de la République

A Pleurtuit

Café de France, 1 rue de Dinan
Tabac Presse Le Médicée,
11 rue Brindejonn des Moulinais

en ligne sur impots.gouv.fr

ou depuis votre smartphone